

## ESPACE CHATELET : un projet innovant et un budget adapté

### Quelques éléments clés sur ce projet majeur :

Le permis de construire, déposé le 1<sup>er</sup> février 2024 par la commune, a été accordé le 5 août. Début juillet, les associations utilisatrices de l'Espace Chatelet ont été aidées par les services techniques pour s'installer dans d'autres salles communales pendant la durée des travaux :

Une 1<sup>ère</sup> consultation des entreprises a été réalisée au printemps pour un marché de travaux, sur la base de 18 lots. Le conseil municipal a validé les offres des 2 premiers lots (désamiantage et VRD terrassement et espaces verts), mais déclaré début juillet, le marché sans suite pour les autres lots. Le total des offres se révélant être bien au-delà de l'objectif fixé par les élus. La commune a alors demandé à l'architecte de reprendre ses études afin de respecter le coût d'objectif.

Durant l'été, après une phase de récupération d'éléments de l'ancien gymnase, les premiers lots ont été exécutés, avec le désamiantage selon le plan de retrait amiante validé par les organismes compétents, puis la déconstruction, terminés courant octobre.

Début septembre, sur la base des évolutions présentées par l'architecte, une nouvelle consultation des entreprises a été engagée. Le conseil municipal du 7 novembre a entériné les choix proposés par la commission d'appel d'offres.

Le coût global de l'opération reste toujours le même (7,7M€); la Métropole a accordé une subvention de 450 K€, qui viendra en déduction du coût total. La cible du projet est toujours **la labellisation passive du nouveau bâtiment** : le futur Espace Chatelet bénéficiera d'une conception bioclimatique, d'une isolation renforcée

en matériaux biosourcés, de la généralisation de fenêtres en triple vitrage, d'un traitement fin des ponts thermiques, etc. Pour compléter, la toiture bénéficiera d'une surface de 420 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques. Le bâtiment permettra donc un confort des usagers l'hiver comme l'été tout en affichant un très bon bilan énergétique.

### Les besoins fonctionnels exprimés depuis le début pour les activités sportives et l'enfance jeunesse sont restés identiques.

Principales évolutions apportées au projet pour respecter le coût d'objectif :

- suppression du déplacement du préau dans la cour de l'école et de l'auvent à l'arrière du bâtiment
- changement de mode constructif (fibre de bois plutôt que paille), permettant une optimisation de l'ossature bois
- réduction des surfaces vitrées sur le bâtiment
- diminution de 20% de la surface des panneaux solaires en toiture

Le chantier se poursuivra selon les grandes lignes suivantes :

- début des travaux début février 2025
- fin des travaux estimée : été 2026

La rue Pasteur reste ouverte à la circulation durant tout le temps des travaux. Les places devant le gymnase et le bâtiment périscolaire sont neutralisées pour implanter la grue et la zone chantier.

Des réunions de chantier régulières permettent de s'assurer que le chantier se déroule dans les meilleures conditions de sécurité pour tous.



Mandataire : Chabal Architectes  
Illustration : Olivier Sidler